

La Chambre des Métiers remet un chèque aux entreprises impactées par les inondations de décembre



La Chambre des Métiers remet un chèque aux entreprises impactées par les inondations de décembre

Mardi 1er juin, le Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Guy Sorbadère s'était déplacé à Vic-Fezensac pour remettre un chèque de 1500 euros à deux entreprises artisanales grâce au fonds de calamité de CMA France, suite aux dégâts occasionnés par le passage de la tempête Bella en décembre dernier.

Le président était accompagné d' Alexis Pham, secrétaire général/directeur territorial de la CMA32 et de Martine Montejuado, agent économique.

En présence de Barbara Neto, maire de Vic-Fezensac, il a d'abord remis un chèque à M. et Mme Thuillier dont la boulangerie-pâtisserie avait subi de gros dégâts qui avaient occasionné de longues semaines de fermeture en janvier.

Comme l'a rappelé le président, le fonds de calamité permet de soutenir les commerçants en cas de catastrophe naturelle et de se tenir à leurs côtés.

Barbara Neto, qui a assisté à la commission d'attribution de l'aide financière suite à la réception des dossiers montés par les entreprises, s'est réjouie de ce geste de la Chambre des Métiers si nécessaire suite aux inondations qui ont impacté la ville.

La deuxième entreprise vicoise à bénéficier de ce fonds de calamité est celle d'Alain Icher, Eurêka-Traiteur qui se trouve rue Lafayette, une rue complètement inondée en décembre.

Ce chèque va lui permettre de couvrir l'achat de matériel frigorifique.



Sur Auch, les entreprises la Smecso ainsi que la carrosserie Cerezo ont pu bénéficier de cette aide.

Soutien aux artisans Remise de chèques aux artisans sinistrés par la tempête Bella - Le journal du Gers